



aucune information de l'huissier

Par **mostar**, le **07/08/2009** à **19:24**

Bonjour, suite à un jugement en correctionnel mon ex conjoint a été condamné à des dommages et interets, mon avocat à mandaté un huissier pour obtenir le paiement, afin de faciliter les démarches il a informé l'huissier de me verser directement les paiements effectués, mais ce dernier depuis ne m'a donné aucune info, j'ai du le contacter moi meme pour savoir ce qu'il en était, mais je n'ai aucun document concernant la date réelle des paiements, ni le montant de ses frais, un paiement a été effectué dernière semaine de juin, je n'ai encore rien eu (délai légal de 4 à 6 semaines ...mais à partir de quelle date ??????) je lui ai demandé s'il y avait un échéancier d'établi à quelle date, et de combien ? il m' a répondu que ce n'était pas la peine de se lier par un échéancier.....Je n'ai aucune info de sa part ! il m'a simplement répondu que j'aurai tous les justificatifs nécessaires au solde du dossier !!!!!!! qu'est ce que je peux faire ????? le chèque du premier versement est soi disant fait depuis le 22 juillet mais toujours rien reçu....